

1. Offrir des étalons matures sexuellement et exempts de déformations ou de tares et défauts héréditaires;
2. Manipuler de façon sécuritaire l'étalon, la jument et son poulain lorsque présent;
3. Fournir à leurs clients tous les renseignements concernant les étalons qu'ils ont en service;
4. Respecter les règles en matière d'élevage et d'enregistrement du registre de race concerné;
5. Utiliser des contrats pour chaque saillie vendue;
6. Utiliser de l'équipement propre, adapté et sécuritaire pour la collecte de sperme, la préparation des doses et le transport;
7. Respecter le [Code de pratique des équidés](#).